

Le légaliste

TEAM MAYOTTE ELEC

Annonce n° 2003
Type Constitution de société
Parution web 09/03/2026
Parution print 09/03/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260309.pdf)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 16/02/2026, il a été constitué une SAS dénommée :

TEAM MAYOTTE ELEC

Siège social : 259 RUE DU SOUVENIR 97650 BANDRABOUA

Capital : 1000 €

Objet social : - Les travaux d'installation électrique, la maintenance, la rénovation, le dépannage et toutes activités liées

directement ou indirectement au domaine de l'électricité. - La conception, la réalisation, et la maintenance d'installations électriques, tertiaires et domestiques. - Les travaux de Bâtiment et Travaux Publics (BTP). - La maintenance de tous produits électroniques et informatiques. - L'installation et la maintenance de câblages informatiques, téléphoniques et d'alarmes. - Les travaux de second œuvre (carrelage, peinture, plâtrerie, menuiserie, plomberie, isolation...). - La vente, la location et l'entretien de matériel en lien avec l'objet social. - L'achat, la vente, l'importation et de matériaux et produits liés à l'activité.

Président : MCOMBO MADANI demeurant 259 RUE DU SOUVENIR 97650 BANDRABOUA élu pour une durée illimitée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.